



Docteur Alain CALVEZ – Président
de la Commission Santé et Conditions
du Sport, Lutte Antidopage et Sécurité
aux
Présidents des Comités Régionaux

N/Réf : AC/CV – 10/0698

Nantes, le 4 novembre 2010

Monsieur le Président, Cher Ami,

La date du stage de formation des motards signaleurs de sécurité formateurs pour chaque Comité Régional est fixée au siège de la Fédération Française de Cyclisme à Rosny sous Bois, le samedi 19 février 2011.

La journée commencera à 8 h 30 jusqu'à 12 h 30.

Elle se poursuivra l'après-midi de 14 h 00 à 18 h 00.

Le programme est en effet chargé.

A la coupure du midi, nous déjeunerons ensemble.

Vous m'avez donné les noms de certains de vos candidats.

Pouvez-vous me confirmer leur venue en me précisant :

- ↳ leur nom
- ↳ leur prénom
- ↳ leur adresse personnelle postale, adresse internet

afin qu'ils reçoivent personnellement les directives.

Le stage est pris en charge par la Fédération Française de Cyclisme (cours, dossiers, repas du midi), mais la Fédération ne prend pas en charge le déplacement, ni éventuellement l'hébergement à Rosny ou dans la région de Rosny.

Comme le programme de formation est très chargé, nous commencerons de bonne heure le samedi matin et nous finirons assez tard.

En vous remerciant de porter attention à cette lettre,

Recevez, Monsieur le Président, Cher Ami, mon meilleur souvenir.

Le Président
Docteur Alain CALVEZ